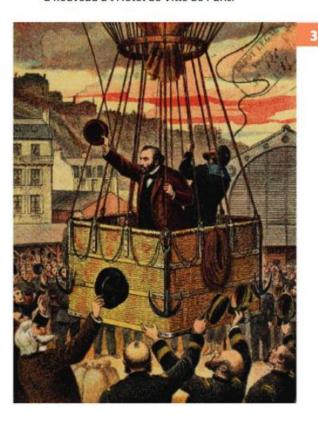
Activité 1 : Les débuts de la IIIe République : la Commune (pp. 152-155)

1. Remplir le tableau de synthèse à l'aide des documents



La proclamation de la République Gravure coloriée, 1870 (Collection particulière).

Le 4 septembre, les chefs républicains tels que Léon Gambetta (1) viennent de proclamer la République sur les marches du Palais-Bourbon et vont le faire à nouveau à l'Hôtel de Ville de Paris.



Gambetta quitte Paris en ballon (octobre 1870)

(BNF, Paris).

Gambetta quitte Paris assiégée par les Allemands dans l'intention de poursuivre le combat depuis Tours.

2 BIOGRAPHIE

Léon Gambetta (1838-1882)

Avocat républicain opposé au Second Empire, il participe à la proclamation de la IIIe République. Devenu ministre de l'Intérieur du gouvernement de Défense nationale, il organise la résistance à l'armée allemande. Plusieurs fois député, il devient président du Conseil en 1881.

CHRONOLOGIE

20 septembre 1870 Début du siège de Paris par les armées allemandes.

28 janvier 1871 Armistice entre la France et la Prusse.

Février 1871 Élection d'une Assemblée nationale à majorité monarchiste, qui désigne Adolphe Thiers chef du nouveau gouvernement et le charge de négocier la paix avec la Prusse.

18-26 mars 1871 Début de la Commune de Paris.

10 mai 1871 Signature du traité de Francfort.

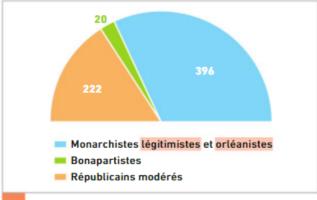
VOCABULAIRE

Commune de Paris: gouvernement révolutionnaire et populaire dirigeant de manière autonome la ville de Paris de mars à mai 1871, et guidé par un idéal de république sociale, anticléricale et libertaire.

Gouvernement de Défense nationale: gouvernement provisoire composé de républicains (Ferry, Gambetta...) déterminés à poursuivre la guerre contre la Prusse et ses alliés allemands.

Légitimisme : courant politique royaliste partisan de la dynastie des Bourbons, hostile aux droits et libertés hérités de la Révolution.

Orléanisme: courant politique royaliste plus modéré, partisan de la dynastie des Orléans et du maintien des droits et libertés accordés sous la Révolution.



Une Assemblée nationale monarchiste (février 1871)

Les premières élections de la IIIe République donnent une large majorité parlementaire aux monarchistes qui se sont prononcés nettement pour la paix et qui se préparent à rétablir la royauté en France.

La France en guerre civile

« La France, librement consultée par le suffrage universel, a élu un gouvernement qui est le seul légal [...]. Ce gouvernement vous a donné les mêmes droits que ceux dont jouissent Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, et [...] vous ne pouvez demander plus de droits que n'en ont toutes les autres villes du territoire. En présence de ce gouvernement, la Commune, c'est-à-

dire la minorité qui vous opprime et qui ose se couvrir de l'infâme drapeau rouge, a la prétention d'imposer à la France ses volontés. [...]

Elle viole les propriétés, emprisonne les citoyens pour en faire des otages, transforme en désert vos rues et vos places publiques, où s'étalait le commerce du monde, suspend le travail dans Paris, le paralyse dans toute la France, [...] retarde l'évacuation du territoire par les Allemands et vous expose à une nouvelle attaque de leur part, qu'ils se déclarent prêts à exécuter sans merci, si nous ne venons pas nous-mêmes comprimer l'insurrection.

[...] Le gouvernement qui vous parle aurait désiré que vous puissiez vous affranchir vous-mêmes des quelques tyrans qui se jouent de votre liberté et de votre vie. Puisque vous ne le pouvez pas, [...] il a réuni une armée

sous vos murs. [...]

La France veut en finir avec la guerre civile. »

Proclamation d'Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif désigné par l'Assemblée à Versailles, aux Parisiens, 8 mai 1871, retranscrite dans Le Petit Journal du 11 mai 1871.

« Un bon père », illustration de Job parue en couverture de L'Éclipse, 15 décembre 1872.

Le programme de la Commune de Paris

Hostiles aux armées allemandes, dont le siège affame Paris, et au gouvernement de Thiers soutenu par une assemblée conservatrice favorable à la paix, les Parisiens se révoltent et élisent un gouvernement insurrectionnel : la Commune de Paris

« La Commune est la base de tout État politique1 comme la famille est l'embryon de la société. Elle implique comme force politique la République, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaire. La liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir et de s'associer, la souveraineté du suffrage universel. Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires et magistrats [...].

Propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel. Organisation d'un système d'assurance communal contre tous les risques sociaux, y compris le chômage et la faillite. Recherche incessante et assidue de tous les movens les plus propres à fournir au producteur le capital, l'instrument de travail, les débouchés et le crédit, afin d'en finir pour toujours avec le salariat et l'horrible paupérisme. »

> Manifeste du Comité central des vingt arrondissements de Paris, 26 mars 1871.

1. Les Communards proclament une large autonomie pour la Commune de Paris qu'ils souhaitent étendre à toutes les communes de France.

QUESTIONS

- Doc. 1, 2 et 3 Quel personnage joue un rôle de premier plan? Que fait-il et que veut-il?
- Doc. 3, 4 et 5 Quels obstacles se dressent face aux républicains modérés ?
- 3 Doc. 5 Définissez la « République sociale » voulue par la Commune de Paris en classant les réformes réclamées par la Commune en lien avec les libertés, les élections, l'éducation, les mesures sociales.
- Doc. 6 Qu'est-ce qui montre l'opposition totale entre le pouvoir qui soutient Thiers à Versailles et celui de la Commune établi à Paris?

Synthèse Réalisez un tableau de synthèse montrant que la IIIe République est fragile en 1870-1871.

Conséquences immédiates de la défaite de 1870	Tensions politiques	Projets politiques opposés

2. Rédiger un texte présentant Louise Michel et son action durant la Commune ; il faut bien-sûr évoquer les évènements historiques liées à la Commune.

CHRONOLOGIE

1er mars 1871 Défilé des troupes allemandes dans Paris, en vertu des conditions d'armistice.

18 mars 1871 Insurrection parisienne : la capitale échappe au contrôle des autorités qui s'installent à Versailles.

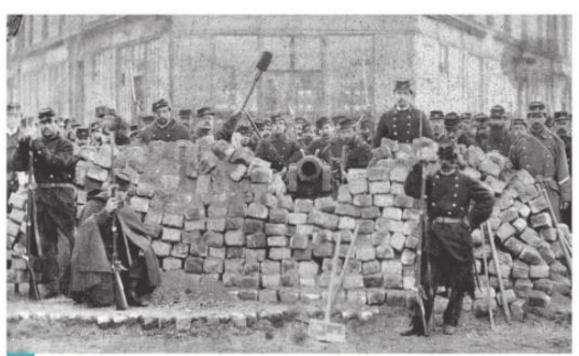
26 mars 1871 Les Parisiens élisent la Commune de Paris qui se proclame gouvernement insurrectionnel.

21-28 mai 1871 L'armée aux ordres des autorités à Versailles reprend Paris et écrase la Commune lors de la Semaine sanglante.



Fédéré: synonyme de Communard, partisan et défenseur de la Commune de Paris.

Semaine sanglante: nom donné à la semaine du 21 au 28 au mai 1871, au cours de laquelle les troupes versaillaises reprennent Paris et répriment les Communards, exécutés ou jugés sommairement.



Une barricade pendant la Commune de Paris

Les Communards édifient des barricades dans les rues et sur les grandes artères de Paris, par crainte d'une attaque de l'armée républicaine versaillaise placée sous l'autorité de Thiers et commandée par le maréchal Mac Mahon (voir doc. 2 p. 151).

2 BIOGRAPHIE

Louise Michel (1830-1905)

Institutrice, elle enseigne à Montmartre, un quartier populaire du nord de Paris. Engagée politiquement contre le Second Empire, elle participe activement à l'insurrection parisienne contre Thiers et les « Versaillais », dirige un Comité de vigilance des femmes dans son quartier, anime le club de la révolution. Ambulancière, elle combat, en uniforme de Garde nationale¹ aux côtés des Communards, ce qui lui vaut le surnom de « Vierge rouge ».

Milice de défense créée sous la Révolution française.

L'insurrection du 18 mars 1871

Adolphe Thiers veut faire retirer les canons installés sur la Butte Montmartre. Une insurrection éclate à laquelle participe Louise Michel.

« Je descends la Butte [Montmartre], la carabine sous mon manteau en criant : "Trahison!". Une colonne se formait, tout le Comité de vigilance était là [...]. Nous montions [la butte Montmartre] au pas de charge, sachant qu'au sommet il y avait une armée rangée en ordre de bataille [...]. Ce n'était pas la mort qui nous attendait sur les Buttes où déjà l'armée attelait les canons, pour les rejoindre à ceux enlevés pendant la nuit, mais la surprise d'une victoire populaire. Entre nous et l'armée, les femmes se jettent sur les canons, les mitrailleuses ; les soldats restent immobiles. Tandis que le général Lecomte commande le feu sur la foule, un sous-officier sortant des rangs se place devant sa compagnie et plus haut que Lecomte, crie : "Crosse en l'air !". Les soldats obéissent [...]. La révolution était faite. »

> Louise Michel, La Commune, 1898, Éditions La Découverte.



Paris incendié lors de la Semaine sanglante

Gravure photographiée et retouchée par Numa fils, 1871 (Musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis).

L'armée versaillaise entre le 21 mai dans Paris par l'ouest, et ses bombardements déclenchent les premiers incendies. Les Communards en allument d'autres pour entraver l'avancée adverse et abattre des symboles de régimes détestés (bâtiments impériaux et monarchiques).

La Semaine sanglante

Louise Michel décrit les combats dans les quartiers populaires du nord de Paris, entre soldats versaillais, aux ordres de Thiers et Mac Mahon, et fédérés.

« Sur la porte de la mairie [de Montmartre], des fédérés du 61e bataillon nous rejoignent : "Venez, me disent-ils, nous allons mourir, vous étiez avec nous le premier jour, il faut y être le dernier" [...]. Nous avions par places, crénelé les murs avec nos mains. Des obus fouillaient le cimetière, devenant de plus en plus nombreux [...]. La nuit était venue, nous étions une poignée, bien décidés [...]. Nous sommes de moins en moins ; nous nous replions sur les barricades, elles tiennent encore. Drapeau rouge en tête, les femmes étaient passées ; elles avaient leur barricade, place Blanche [...]. Les

Batignolles, Montmartre étaient pris [par Versailles], tout se changeait en abattoir. La rage était si grande que les Versaillais tuèrent de leurs propres agents allant à leur rencontre. Alors s'allumèrent comme des torches les Tuileries¹, le Conseil d'État², la Légion d'Honneur³, la Cour des Comptes⁴ [...]. D'abord la tuerie de masse avait eu lieu quartier par quartier à l'entrée de l'armée régulière, puis [vint] la chasse au fédéré, dans les maisons, dans les ambulances, partout. »

Louise Michel, La Commune, 1898, Éditions La Découverte.

- 1. Ancien palais de Napoléon III.
- 3, 4. Bâtiments abritant des institutions créées par Napoléon Bonaparte (voir doc. 4).

6 Les victimes de la répression

La répression est menée par les soldats versaillais puis par les conseils de guerre de l'armée. 10 à 20 000 Parisiens sont tués pendant les combats ; 5 à 10 000 Communards fuient la répression à l'étranger.

	Arrestations	Condamnations à mort (exécutions)	Travaux forcés	Déportation à régime sévère (Nouvelle-Calédonie)	Déportation simple (Nouvelle-Calédonie)
Hommes	34 952	87 (26)	231	1157	3 400
Femmes	8191	8 (-)	19		28 <mark>1</mark>
Enfants	538		55	5	1

Source : Jacques Rougerie, Paris insurgé, la Commune de 1871, Gallimard, 1995.